

ORCHESTRE D'ACCORDÉONS DE LYON

ANALYSE BILAN FINANCIER 2019

Au premier regard le constat le plus marquant de ce bilan est que l'année 2019 présente un déficit (- 389,14 €) alors que l'année 2018 était en excédent (+ 1220,24 €). Un différentiel de 1609,38 € donc entre les deux années.

2 raisons principales expliquent cet écart, qui peut sembler important a priori :

- en 2018 nous avons assuré 6 concerts, contre seulement 4 en 2019. Ces 4 concerts n'ont donc rapporté (entrées + cachets + CD) « que » 3521,00 € (j'y inclus les 42 € de ristourne de la banque) alors qu'en 2018 nous avons récupéré 4387,00 €. Il y a donc un différentiel de recettes de 866,00 €. Je vous renvoie au bilan de 2018 ;
- le budget dépenses quant à lui est en augmentation : 3910,14 € contre 3166,76 € soit une différence de 743,38 €. La principale raison de cette augmentation est l'achat des 4 projecteurs LED.

$866,00 + 743,38 = 1609,38$. On retrouve évidemment l'écart notifié au début de ce document.

Néanmoins on observe que l'avoir disponible au 31/12/2019 est de **2329,43 €** contre 2718,57 € au 31/12/2018, soit une différence minime de seulement 389,14 € (déficit 2019). Cela est dû au fait que nous avons au 01/01/2019 une avance de trésorerie confortable suite aux bénéfices de 2018, et qu'en 2019 nous avons été malgré tout « raisonnables » sur l'ensemble des chapitres dépenses :

- chapitres *Divers, Communication* et *Frais de bureau* en légère augmentation (voir détails) ;
- chapitre *Services* sensiblement équivalent ;
- chapitre *Matériel* en forte augmentation, nous en avons vu la raison ;
- chapitre *Achats alimentaires* en forte diminution : merci à tous les concepteurs de gâteaux, quiches, pizzas, salades, etc... qui allègent bien ce budget et participent de la convivialité ;
- chapitre *Repas de fin de saison* sensiblement équivalent.

Compléments d'information

Sans anticiper sur ce que sera le bilan de 2020 nous sommes déjà le 24 avril, et notre avoir disponible à ce jour est de 4305,76 € (4081,70 Compte Chèques + 224,06 Espèces en Caisse), notamment grâce aux bons bilans des concerts de St-Cyr et de la Croix-Rousse. Si l'on y ajoute les 2217,18 € du Livret A, l'O.A.L. dispose au 24/04/2020 d'un avoir total de **6522,94 €** !!

Ce que 2020 nous réserve est pour l'heure impossible à prévoir !! L'Assemblée Générale du 2 avril n'ayant pas pu se tenir je ne suis pas habilité à préjuger de ce qu'elle aurait décidé. Néanmoins la période inédite et difficile que nous traversons nous porte à espérer un avenir plus serein... Je me permets donc de soumettre à votre réflexion la suggestion suivante : l'éventualité d'une subvention devenue quasiment nulle, pourrait-on envisager malgré tout l'achat d'une des 2 timbales initialement prévu (environ 2500 €) ? Ce qui n'exclut en rien un report du repas de fin d'année à l'automne (1000 €) !! $6500 - 3500 = 3000$... Il nous resterait un « matelas » de sécurité. Ceci n'est qu'une suggestion.

Et ce sera mon mot de la fin : *l'argent n'est-il pas fait pour être dépensé ??*

Gérard Paire
Trésorier de l'O.A.L.
24 avril 2020